

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



RÉSUMÉ PRATIQUE N°:18

Le “lending crowdfunding”, un système de financement alternatif

Le crowdfunding (financement participatif) est une pratique de plus en plus courante, en France et à l'international. Il revêt différentes formes dont le lending crowdfunding (financement participatif sous forme de prêt, aussi appelé crowdlending). Le Lending crowdfunding s'adresse aux entreprises plus mures, capables de rembourser un crédit et justifiant d'états financiers permettant de vérifier que l'activité est viable. Le financement participatif sous forme de prêt revêt deux formes : le prêt solidaire sans intérêts destiné à des projets modestes et a des micro-entrepreneurs, souvent situés dans des pays en voie de développement, et le prêt rémunéré, qui est lui règlementé. Les prêts non rémunérés fonctionnent comme des microcrédits à taux zéro pour lesquels les prêteurs sont remboursés sans aucun profit. Les plates-formes de prêts non rémunérés s'adressent aussi bien aux personnes morales qu'aux associations, aux fondations reconnues d'intérêt général et aux particuliers. Les plates-formes de prêts rémunérés s'adressent aux personnes morales et aux particuliers agissant à des fins professionnelles. Elles offrent au prêteur un versement d'intérêts à échéance régulière, en contrepartie du risque pris. Ce type de financement a des limites puisque les plateformes connaissent un fort taux de défaut, que les porteurs de projet ne peuvent pas savoir si les objectifs seront atteints et ont un risque de surendettement. Il existe en France des plateformes de crowdlending spécialisées dans le domaine agricole : Agrilend (filère agricole et viticole), Blue bees (agriculture et alimentation écologiques) ou encore Winefunding (univers du vin). Les avantages du crowdlending est qu'il représente une alternative sérieuse de financement en cas de refus des financeurs traditionnels (banques), la diversité d'acteur engagés permet d'avoir de nombreux feedback, est relativement simple et rapide et peut également être un outil de communication.

Auteurs

Lou Guillouard
André Torossian
Rémy Leclerc

Affiliation

Make.org Foundation

Contacteur

Lou.guillouard@foundation.make.org

Andre.torossian@foundation.make.org

rl@foundation.make.org

Utilisateurs

finaux

agriculteur & coopérative

Pays

France



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



RÉSUMÉ PRATIQUE N°:18

Informations complémentaires/Liens

[HTTPS://WWW.CROWDFUNDING.FR/](https://www.crowdfunding.fr/)

[HTTPS://WWW.CAIRN.INFO/REVUE-INNOVATIONS-2018-2.HTM](https://www.cairn.info/revue-innovations-2018-2.htm)



[FairchainEU](#)



[FAIRCHAIN_EU](#)



www.fairchain-h2020.eu

Tous les résumés de pratique préparé par FAIRCHAIN peut être trouvé [ici!](#)

SUR FAIRCHAIN

Le projet FAIRCHAIN lancé en 2020 et coordonné par INRAE, développe les filières alimentaires intermédiaires dans les filières fruits et légumes et produits laitiers. Grâce à des innovations technologiques, organisationnelles et sociales et en développant des modèles commerciaux, FAIRCHAIN permettra aux petites et moyennes entreprises de se développer pour fournir des produits alimentaires frais, durables et de haute qualité aux consommateurs au niveau régional.

FAIRCHAIN PARTNAIRES



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce résumé de pratique reflète uniquement le point de vue de l'auteur. Le projet FAIRCHAIN n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient. Licence : [CC BY 4.0 DEED](#)



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.